

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention ASC** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC2.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle (notamment le travail avec des bénévoles, la dimension du genre dans les projets, les conditions de la participation, la gestion financière/recherche de fonds, le droit des associations/fondations/coopératives).
- Produire une réflexion argumentée sur les projets présentés dans le module, en intégrant les connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action, travaillés au cours du module.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
- Dimension du genre dans les projets en ASC,
- Recherche de fonds,
- Autonomie et autodétermination,
- Droit des associations / des fondations / des coopératives.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), des rencontres avec des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle à la HETSL et dans des lieux d'ASC.

Lors de la journée du 12 mars, les étudiant-e-s participeront à une journée organisée par le réseau "Genre et Travail social" (GETS) de la HETSL, et son groupe de travail "Genre et Jeunesse". Les informations relatives à cette journée seront données à l'ouverture du module.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Examen écrit et individuel sur table sans documentation le **mardi 14 mai 2024 (semaine 20)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel le **mardi 27 août 2024 (semaine 35)**.
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

## 10 Enseignant-e-s

**Responsable de module \***

LEUBA Marie

**Descriptif validé le \***

9 janvier 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle